



C'est parti pour la 7^{ème} édition !

Formulaire d'inscription

A l'occasion de la 6^{ème} édition de la « Quinzaine des Droits de l'Homme », et en prélude à celle-ci, la Délégation de l'Union européenne au Congo avec le soutien de l'Ambassade de France, organise un concours individuel d'éloquence et de plaidoyer.

Principales étapes du concours (dates susceptibles d'être modifiées)

- * **13/11/2021** : lancement du concours :
- * **22/11/2021 à 23h59** : date limite d'envoi des candidatures par mail, à l'adresse suivante : DELEGATION-CONGO-BRAZZAVILLE-CONCOURS-ELOQUENCE@eeas.europa.eu
- * **25/11/2021** : comité de présélection
- * **26/11/2021** : communication des sujets de la phase finale et de ses modalités d'organisation. Réunion avec les 10 équipes sélectionnées
- * **08/12/2021** : session de coachin
- * **Jeudi 9 décembre 2021** : phase finale (2 demi-finales + 1 finale)

Lieu et horaire exact de la phase finale : ils vous seront communiqués en même temps que les résultats des équipes présélectionnées. Merci de noter qu'en raison des mesures sanitaires édictées par les autorités, la phase finale se déroulera avec un nombre limité de spectateurs. Un dispositif technique (système de visioconférence ou facebook live) sera installé.

Par la présente, vous confirmez avoir pris connaissance du Règlement de participation et acceptez toutes les conditions telles qu'elles ont été formulées ? (Cochez la case souhaitée)

- OUI
 NON

¹. Le règlement du concours est disponible sur le site web de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo à cette adresse : https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

CANDIDAT

NOM

PRENOM

ETABLISSEMENT

NIVEAU D'ETUDES

EMAIL

TEL.

DOSSIER

Composé de toutes les pièces requises (vidéo de 5 mn, formulaire d'inscription, photocopie de la carte d'étudiant en cours de validé), le dossier est à envoyer avec l'intitulé « Concours d'éloquence et de plaidoyer » à l'adresse suivante : DELEGATION-CONGO-BRAZZAVILLE-CONCOURS-ELOQUENCE@eeas.europa.eu au plus tard **le lundi 22 novembre à 23h59**.

En l'absence de carte d'étudiant en cours de la validité, les étudiants peuvent présenter une photocopie de la déclaration de recettes (ou tout autre document prouvant que l'étudiant est régulièrement inscrit aux enseignements de l'année en cours) accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité (CNI ou passeport).

A compter de cette année, le plaidoyer se présente sous la forme d'une courte vidéo du (de la) candidat(e) présentant l'intégralité de son intervention.

- ✓ Durée : 5 minutes
- ✓ Cadrage : face caméra
- ✓ Pas de montage
- ✓ Pas de mise en scène à ce stade de la compétition.

Attention : aucune mention de votre identité ne doit figurer dans la vidéo.

Veillez noter que le non-respect des conditions de présentation de la vidéo de plaidoyer telles que stipulées ci-dessus, entraîne de facto l'annulation de votre participation. Merci d'apporter un soin particulier à votre vidéo, tant du point de vue du contenu que de la forme.

SUJET A TRAITER :

Autre nouveauté de cette année, le choix des sujets pour la phase des présélections est laissé à la libre proposition des candidats. La seule condition étant de défendre un cas de violation des droits humains en lien avec la préservation de l'environnement

Date limite de dépôt : Lundi 22 novembre 2021, 23h59.

Besoin de précisions ou d'informations complémentaires ? Envoyez-nous un message à l'adresse suivante:
DELEGATION-CONGO-BRAZZAVILLE-CONCOURS-ELOQUENCE@eeas.europa.eu

Ou appelez au 05 500 24 00

¹. Le règlement du concours est disponible sur le site web de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo à cette adresse : https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr